Au cours de sa dernière réunion, le conseil municipal a voté par 11 voix contre 6 une modification du POS qui engage l'avenir du village et de tous les Assadins.

Cette modification du POS vise à créer, dans un premier temps, 73 logements sur la route de Castries, mêlant des maisons individuelles, des villas groupées et des appartements dans des habitats collectifs ayant jusqu'à 2 étages.

Malgré la demande de plusieurs conseillers municipaux, Monsieur le Maire a refusé toute réunion publique avant le vote et l'enquête publique, refusant ainsi d'informer la population et de permettre la concertation nécessaire sur un projet d'une telle importance.

L'Association « MIEUX VIVRE à ASSAS » n'est pas contre l'agrandissement du village mais elle demande que cet agrandissement se fasse dans la concertation, le respect de l'environnement et avec l'implication des Assadins.

Réagissons, demandons une réunion publique.

Préparons nous à défendre notre point de vue durant l'enquête publique.

Si vous êtes d'accord avec nous, venez rejoindre notre association : nous vous invitons à nous rencontrer le

Vendredi 5 juillet à 18 heures 30 sur la place des fêtes

d'où nous pourrons aller voir les lieux d'implantation des lotissements.

Vous pouvez aussi nous contacter : Vincent Bolufer (Président)
Henri Saumade (Trésorier)
mieuxvivreassas@hotmail.fr